

Coupe du Monde de rugby : l'Autorité Nationale des
Jeux (ANJ) a gâché la fête du ballon ovale

Isabelle FAULQUE PIERROTIN qui dirige l'ANJ entourée d'addictologues « engagés » contre les jeux d'argent (*ils viennent de publier une tribune provocatrice dans le Figaro : « Élargir les jeux d'argent en ligne, c'est encourager une drogue »*) (1) - a tenté de gâcher la fête du rugby. Alors que la Française des jeux affichait dans ses points de vente au diapason du mondial « *Pariez, c'est vibrer ensemble autour d'une même passion* » (2) , l'Autorité Nationale des Jeux a lancé une campagne pour admonester les joueurs susceptibles de parier pour soutenir leur équipe favorite, notamment le XV de France. Retour sur cette communication inutile et couteuse, dont la seule vertu sera d'avoir popularisé certains termes du jargon du rugby : *cocotte, biscouette, chistera, pilou pilou*. Plus sérieusement, constatons une nouvelle fois que les « *dérives du principe de précaution* » (3) menées par le régulateur à l'endroit des jeux d'argent, entraîne « *un totalitarisme de la morale* » (4) - « *tu ne joueras point* » - , un *totalitarisme de santé publique*, soigner les joueurs qui seraient malades du jeu. Une curieuse maladie au passage, qui semble avoir du mal à trouver ses malades. Cette pathologie supposée, profite en réalité à un seul acteur : la *doxa* du jeu pathologie maladie. En conséquence, *l'homo politicus* doit continuer (voir note 17) à reprendre la main sur l'économie ludique et mettre enfin *l'homo ludens* au cœur d'une politique des jeux nationale ambitieuse qui ne déresponsabilise pas les joueurs, tout en se demandant : « *jusqu'au peut-on aller dans le contrôle de nos sociétés ?* » (5) sans imposer - en ce qui concerne les jeux de hasard - de nouvelles mesures liberticides draconiennes, kafkaïenne comme le fait l'ANJ à chacun de ses collègues. Ces « décisions » néo prohibitionnistes à répétition de l'ANJ, cette pathologisation des jeux d'argent imposée par le régulateur de manière constante et propagandiste, ne sont pas sans conséquences, comme l'a souligné dernièrement le journal Les Echos : « *La FDJ a dévoilé le revers de la médaille de l'adaptation de son jeu Amigo, la nouvelle formule moins addictive s'est encore traduite par une réduction de 25% des mises* » (6) Conséquence, *l'opérateur* « *vient d'abaisser sa prévision de croissance du chiffre d'affaires pour 2023* (7) et « *l'action FDJ chute en bourse* » (8) Continue depuis 6 mois, la baisse est encore plus spectaculaire depuis 2021 (à 51,7 euros le 22/6/2021, l'action cotait 30,4 euros le 1/11/2023)

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN
Sociologue, université Lumière Lyon 2, centre Max Weber
UMR 5283

novembre 2023

A l'occasion de la coupe du monde de rugby, l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) - qui fait en permanence du *gambling bashing* obsédée par l'addiction au jeu (confer nos deux derniers articles sur *Mission Patrimoine* qui a été censuré dernièrement par le régulateur (9) comme il l'avait déjà été en 2022 (10) - a poursuivi son combat néo prohibitionniste contre les jeux d'argent. Elle a lancé à grand frais avec l'argent du contribuable, une campagne de sensibilisation : « *Le rugby a ses codes, le pari aussi* ». (11)

Alors que vient de se terminer cette fête joyeuse, festive et virile du ballon ovale - qui passionne les foules dans le monde entier, à la télévision (16,5 millions de téléspectateurs pour le France Afrique du sud) (12), dans les stades, dans nos villes et dans le moindre petit village de notre douce France (13) - retour sur cette campagne du régulateur, plus que jamais sous la domination intellectuelle, idéologique et pseudo-scientifique de la *doxa* du jeu pathologie maladie. Certains membres de ce groupe de pression viennent de publier dans le Figaro, une longue tribune au titre provocateur : « *Élargir les jeux d'argent en ligne, c'est encourager une drogue* » (14) qui conforte nos analyses critiques antérieures.

Nous reviendrons dans une prochaine contribution sur ce pamphlet alarmiste un peu parano contre les casinos en ligne et les machines à sous, qualifiées par les auteurs de cette tribune de « *crack-cocaines des jeux d'argent* » ! Cette diatribe virulente, tendancieuse, qui enfonce par ailleurs avec de gros sabots les portes ouvertes du sens commun du café du commerce (« *le jackpot est en ligne de mire mais il est rarement atteint* » *in fine c'est la machine à sous qui gagne* ») , est signée notamment par deux membres du collège de l'ANJ (15). Le premier signataire étant Jean Michel Costes, addictologue licencié de l'observatoire des drogues par Etienne APAIRE (Président de la MILDT - Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie - de 2007 à 2012, actuellement patron de la Prévention de la délinquance et de la radicalisation (16)) car il écrivait des tribunes favorables aux *salles de shoot*, et des articles sur la dépénalisation du cannabis. Mais curieusement ces deux

addictologues qui semblent davantage craindre les dangers des machines à sous que ceux du crack et de la cocaïne (voir citation ci-dessous *) , ne signalent pas leur appartenance au collège de l'ANJ. Cette discrétion souligne-t-elle les pudeurs de jeunes filles et la modestie de leurs auteurs, ou cache-t-elle des conflits d'intérêts? Ils participent pourtant chaque mois aux « décisions » du Collège de l'ANJ et à ses nombreuses mesures néo-prohibitionnistes... et désormais parfois directement prohibitionnistes. Dans son collège du 21 Septembre 2023, le régulateur a prohibé deux jeux de grattage en ligne de la FDJ : « *Diamond River* » « *Maxi Ruche d'Or* » Et de plus en plus souvent d'autres jeux sont autorisés mais uniquement à titre expérimental (*MAXI BLACKJACK* »)ou sont soumis à des conditions d'exploitation draconiennes (Mission Nature)

(*) Voilà comment Jean Michel COSTES et les autres signataires de cette tribune, décrivent les slots et les joueurs de machines à sous : « (...) « le jeu sur machine à sous est une véritable drogue , les joueurs (...) sont comme pétrifiés, incapables de quitter les machines, totalement pris dans le rythme du jeu qui atténue leur conscience de l'espace , du temps et de la valeur même de l'argent. Ils ne prennent conscience des pertes qu'après coup, une fois l'excitation du jeu retombée et alors (...) ils s'effondrent envahis d'idées suicidaires (...)»(17) Pour avoir un regard moins réducteur sur les bandits manchots et les joueurs de machines à sous, confer notre ouvrage : " Ethnosociologie des machines à sous : que le hasard vous serve mais préparez-vous à l'accueillir " (Paris , L'Harmattan, 2000, collection Logiques Sociales, 220 pages) issu d'une enquête de terrain représentative quanti et quali de deux ans dans les casinos.

Comment l'ANJ peut-elle se prétendre autorité administrative « indépendante » (AAI), alors qu'elle a au sein de son collège des addictologues qui ont de tels a priori extrémistes sur les jeux d'argent ? Résultat, les mesures liberticides décidées par l'ANJ aboutissement à une politique des jeux thérapeutique, ou les jeux de hasard - ce fait social, historique culturel ancestral - sont systématiquement, de manière propagandiste et répétitive, présentés comme un opium du peuple, un opium tout court, une drogue, une addiction. Et quand nous regardons la politique menée par le régulateur depuis plusieurs années désormais, force est de constater qu'elle correspond à une mise en musique des souhaits de la doxa du jeu pathologie maladie (addictologues, association anti jeu, association familiale...) énoncés depuis des lustres avec complaisance dans les médias (qui ont perdu tout sens critique sur cette question), dans des colloques, expertises, auditions, à l'assemblée nationale ou au sénat et qu'elle continue de diffuser dans des tribunes, comme celle publiée dernièrement dans le Figaro.

Quand les décideurs de ce pays comprendront-ils, que le lobbying multiforme exercée par cette doxa, promeut ses intérêts professionnels et financiers sous couvert de santé publique ? En attendant , pour comprendre la stratégie de cette doxa ; la notion d'addiction au jeu une addiction sans substance qui fait débat au niveau scientifique, le contexte historique de cette pathologisation du jeu - un construit social qui sent bon l'Amérique et le DSM - nos élus pourraient consulter :

- S. KIRK & H. KUTCHINS : aimez-vous le DSM ? le triomphe de la psychiatrie américaine (Synthélabo, 1998, 424 pages)

- Christophe LANE : comment la psychiatrie et l'industrie pharmaceutique ont médicalisé nos émotions « (Flammarion , 2007 , 379 pages)

- A. JACOB SUISSA / : le jeu compulsif vérités et mensonges « (fidés 2005)

Ces ouvrages montrent comme la psychiatrie américaine, qui s'est étendue mondialement dans les années 80 à travers le DSM (manuel diagnostique des troubles mentaux), a médicalisé nos émotions et nos passions, dont les passions ludiques. Car avant de vendre un médicament, des soins il faut vendre la maladie. Ce qu'a bien compris la doxa du jeu pathologie maladie qui le fait depuis des années dans ses activités propres, dans les médias et désormais au sein de l'ANJ.

Alors que différentes initiatives politiques (projets de loi, colloques...) prises ces derniers mois par des députés et des sénateurs (18) signalent que l'*homo politicus* tente de reprendre la main sur la Politique des jeux de la France, sur l'ANJ - une AAI omnipotente qui se substitue au «politique» sous la domination du lobby des addictologues - il est plus que jamais nécessaire de dénoncer cette doxa, qui instrumentalise les jeux d'argent pour soi-disant protéger les joueurs, mais en réalité pour développer le business du jeu compulsif, au niveau national à travers l'anj, au niveau régional à travers les CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Confer à ce sujet :

- l'article récent de Louis MARTEL dans la Voix du Nord (« Casinos Barrière du Touget : « jouer doit être un plaisir pas une addiction » (19)) ou deux psychologues mènent une enquête pour trouver des clients - pardons des patient joueurs !- alors que dans ce casino chaque année, « une dizaine de personnes seulement » demandent une limitation volontaire d'accès (LVA) (20)» Quant aux interdits de jeu volontaire, ils sont 58 000 au niveau national, autant dire un épiphénomène par rapport aux 30 millions de joueurs. D'autant que depuis janvier 2021, il suffit pour se faire interdire, de remplir un formulaire en ligne sur le site de l'ANJ. Bref comme nous l'avons écrit dans de nombreux articles (21), la maladie du jeu - véritable pandémie ludique si l'on écoute certains addictologues et l'ANJ - constitue curieusement une maladie qui semble avoir du mal à trouver ses malades
- Constat confirmé au casino de la Rochelle, ou Agnès DOUBEY chargée du jeu responsable précise dans Sud-Ouest du 11/10/2023 :
 - 1/ que « tous les personnels sont formés à repérer les comportements excessifs par rapport au jeu et que c'est le cas en ce moment d'une quinzaine de clients » ;
 - 2/ « que dans le cadre d'une convention signée en 2019, le casino Barrière de la Rochelle travaille avec l'association Tremplin 17 ou intervient Julien BEDA, psychologue clinicien spécialisé en addictologie au Csapa, qui reçoit « une poignée de joueurs par année pour ce genre de consultation » (22)

Pour conclure provisoirement sur cette question, citons feu Guy CARCASSONNE qui avait précisé dans un numéro spécial de la revue française d'études constitutionnelles & politiques - POUVOIRS - consacré aux jeux (23) :

« d'abord reconsidérer les idées reçues, la première est que tout joueur est un ludopathe en puissance, puisque c'est la dénomination par laquelle on désigne celui qui ne sait ni se contrôler, ni s'arrêter. JP Martignoni Hutin un peu plus loin (24) souligne l'étroitesse du nombre de personnes concernées et interroge les causes dans des termes qui méritent réflexion. Admettons cependant un instant, quoi qu'il le mette en doute, que le jeu soit sérieusement addictif. Même dans ce cas l'est-il plus que les autres plaisirs ? » (...)

« Autre idée reçue - celle selon laquelle le joueur cherche à perdre. Quoi que très répandue, on ne lui connaît pas d'autre source qu'une psychanalyse à la hache. Qu'elle vienne de praticiens tout à fait étrangers au jeu et n'y

comprenant rien ou qui, joueurs eux-mêmes, peinent à l'assumer ou encore d'analystes qui n'ont été confrontés qu'à de vrais malades ou qui se craignent tels - elle est tout simplement absurde. «(25)

Pour avoir un regard plus représentatif sur les casinos et les villes qui les accueillent, confer deux articles parus récemment dans la Gazette des Communes :

- Un consacré aux villes casinos : « de véritables locomotives économiques pour les villes qui les accueillent et les collectivités concernées » (26) Interrogé pour ce dossier nous avons rappelés que les « politiques » sont souvent hypocrites sur les jeux d'argent en général et sur les casinos en particulier et tombent parfois dans le syndrome Alain Bocquet, du nom du député communiste, longtemps président du groupe à l'Assemblée Nationale et maire de saint Amand les eaux, un des bastions historiques du groupe Partouche avec celui de Forges les eaux. Alain Bocquet ayant précisé à une époque « qu'ils n'aimaient pas les casinos sauf celui installé dans sa commune », ce à quoi Isidore Partouche avait répondu avec humour : « qu'il n'aimait pas les communistes sauf ceux qui autorisent l'implantation d'un casino Partouche dans leur commune ! »
- Un autre consacré à Enghien : « Une ville, un emblème : Enghien les bains et son casino »(27)

Retour à la campagne de l'ANJ : « Le rugby a ses codes, le pari aussi ».L'opération de com diligentée par Isabelle GAULQUE PIERROTIN pour essayer de gâcher la coupe du monde de Ruby comportait :

1. Un communiqué qui a fait la une du site de l'anj = « Le rugby a ses codes, le pari aussi » : l'ANJ lance une campagne de sensibilisation »(anj, 2 pages,7/9/2023) confer annexe 1

2. Un sondage payé par l'ANJ à l'institut Harris : « Les français et les paris sportifs dans la perspective de la coupe du monde de rugby » 1[i]Enquête Toluna - Harris Interactive réalisée en ligne du 22 au 24 août 2023 pour l'ANJ. Échantillon de 1 002 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. (aout 2023, pages)

3. Une campagne de sensibilisation diffusée en social ads (28) sur Snapchat et en affichage extérieur digital payé par l'ANJ à l'agence Rosbeef

(!) qui admonest de rugby et interpelle le parieur
« en jouant avec le vocabulaire imagé du rugby ».

En ce qui concerne le communiqué, l'ANJ donne laconiquement dans un premier temps, un certain nombre d'informations objectives et prospectives sur les paris « rugby », qui représentent une part riquiqui des paris sportifs :

- « 176 millions d'€ de mises engagées en 2022 sur les paris sportifs « rugby »
- « ce sport occupe la 4ème place des paris sportifs après le basket, le tennis, le football »
- « Le foot concentre 56% des mises paris sportifs , soit 4,6 milliards d'€ ».
- « Les mises engagées pendant la coupe du monde pourraient se situer dans la fourchette 85-100 millions d'€ « . Et l'ANJ de préciser « que le parcours de l'équipe de France sera déterminant sur le montant des enjeux ».

Mais très rapidement et beaucoup plus longuement (les $\frac{3}{4}$ du communiqué) l'ANJ tire la sonnette d'alarme, souligne les risques d'addiction aux paris sportifs, tient des propos alarmistes, notamment en instrumentalisant le sondage quelle a commandé elle-même à Harris Interactive - *on est jamais aussi bien servi que par soi-même* - en isolant les réponses qui l'arrangent. Le ton général du communiqué est négatif, anti jeu, comme si l'ANJ voulait gâcher la fête mondiale du rugby. Tout est exploité pour faire du gambling bashing, exagérer les risques. Même le fait que la coupe du monde se déroule en France, que l'équipe de France est favorite, représente un danger aux yeux de l'ANJ : « cela pourrait attirer des parieurs novices et galvaniser les parieurs réguliers ». Comme à son habitude , comme elle le fait à chacun de ses collègues quand elle « analyse » les jeux de la FDJ pour les interdire ou mettre des conditions draconiennes pour leur exploitation , l'ANJ mène un procès à charge. Mais après tout ce tohu bohu, l'instrumentalisation d'un sondage l'anj annonce benoitement : « la plupart des parieurs ont une pratique récréative et maîtrisée ». Tout ça pour ça ?

Voilà les éléments du sondage retenus par l'ANJ dans son communiqué :

- « la moitié des Français déclare avoir l'intention de suivre la Coupe du Monde de rugby (47%), un niveau supérieur à celui enregistré en amont de la Coupe du monde de football au Qatar ;

- un quart des personnes interrogés a l'intention de miser de l'argent sur les rencontres (25%). Cette proportion atteint 44% chez les 25-34 ans.

- Rapporté à l'ensemble de la population, ce sont 13% des Français qui déclarent avoir l'intention de parier.

- Les risques d'addiction et de dépendance associés aux paris sportifs sont identifiés par plus de 8 Français sur 10 (84%), en hausse par rapport à la mesure effectuée avant la Coupe du Monde de football l'année dernière (+11 points).

L'anj n'a exploité que quelques chiffres de « l'étude » commandée à Harris interactive. Il nous faudra un jour prendre le temps de revenir dans le détail sur ce sondage et tous les autres, forts nombreux, commandés par l'ANJ à ce même institut. Dans une autre contribution nous avons déjà noté les problèmes (éthiques, épistémologiques, statistiques, génériques...) posés par ces études, même si à chaque fois le procédé semble le même

- Fondamentalement, on retrouve des critiques anciennes de la sociologie. Les sondages ne servent pas à mesurer, ni même à interroger l'opinion, ils sont destinés avant tout à faire l'opinion, à la modeler, comme l'ont montré depuis longtemps Pierre Bourdieu et d'autres sociologues. Les très nombreux sondages commandés par l'anj n'échappent pas à la règle. Le fait d'ailleurs que l'anj en commande un très grand nombre conforte cette idée d'instrumentalisation.
- La messe semble dite bien avant le sondage, qui ne sert qu'à apporter une sorte de caution pseudo statistique, pseudo scientifique au discours de l'ANJ.
- Il y a pratiquement jamais de questions ouvertes dans ces sondages. Toutes sont fermées, binaires ou à choix multiples, ce qui permet de plus facilement surdéterminer le questionnement dans le sens de ce que souhaite le commanditaire
- Dans le sondage de l'ANJ sur la coupe du monde de rugby, une seule question était ouverte. Elle est d'ailleurs intéressante*, les réponses aussi, mais

curieusement elle n'a pas été exploitée par l'ANJ (* »*Quels sont tous les mots, toutes les idées qui vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez à la Coupe du monde de rugby 2023 ?* » - Question ouverte, réponses spontanées) Mots principaux du nuage des mots : « France », « Sport » , « Équipe » Mots secondaires : « compétition », « événement », « matchs », « fête », « victoire », « ballon » , « coupe » . Expression spontanée qui apparaît peu : « gagner au jeu »

- Dans ce sondage de 1000 personnes, interrogées en ligne de manière auto administrée pendant 2 jours en plein mois d'août par quotas, le pourcentage de marge d'erreur est de 3,1. Avec une population de 6000 personnes comme le propose Harris Interactive la marge d'erreur aurait été de 1,4
- Faible population, méthode des quotas et non méthode par tirage aléatoire plus scientifique, l'ensemble pose le problème de la représentativité de ce sondage d'autant Harris Interactive ne se gêne pas ensuite pour généraliser les résultats à l'ensemble des français et en intitulant son étude « les français et les paris sportifs dans la perspective de la coupe du monde »
- De toutes manières, peu importe le résultat, car dans son rapport Harris met en évidence dans sa présentation, les résultats qui vont dans le sens du discours de l'anj sur le jeu pathologie maladie, les risques du jeu...
- Par ailleurs tous les résultats sont donnés en pourcentage, ce qui gonfle ensuite les sous effectifs de population. 25 % seulement des personnes interrogés envisagent de parier de l'argent lors de la coupe du monde, ce qui n'empêche par Hariss de poursuivre son sondage avec cet effectif réduit, pour ensuite présenter en pourcentage les résultats calculés sur cette population réduite.
- Idem dans la présentation des résultats. Alors que 25 % des personnes interrogées « envisagent » de parier lors de la coupe du monde (chiffre réduit à 16 % seulement quand on prend ceux qui sont « certains » de parier) et donc que 75% n'envisage pas de parier, Harris met en exergue dans sa phrase synthétique qui chapeaute la présentation le résultat minoritaire, et le généralise à tous les français : » $\frac{1}{4}$ des français ont l'intention de parier de l'argent pour la coupe du monde de rugby »
- On pourrait multiplier les exemples de manipulations effectuées pour présenter des résultats qui correspondent à ce souhaite peu ou prou l'anj. Harris

Interactive peut-elle se permettre de mécontenter ce bon client proche de l'État qu'est l'ANJ, devenue friande de sondages ? La commande intempestif de sondages, toujours au même institut en plus, confirme que l'ANJ ne souhaite pas s'informer de manière scientifique sur les joueurs et éventuellement sur le jeu qualifié d'excessif, elle veut juste avoir quelque chiffres pour justifier sa politique et les messages qu'elle diffuse.

En ce qui concerne la campagne de sensibilisation diffusée en *social ads*, il s'agit pour l'ANJ :

- d'interpeller le parieur « en jouant avec le vocabulaire imagé du rugby ».
- de lancer un message simple : « Le rugby a ses codes, le pari aussi, on ne se lance pas si on ne maîtrise pas les codes ».

On ne voit pas bien le rapport entre maîtriser les codes du rugby et ceux des paris sportifs. D'autant qu'il s'agit surtout de comprendre certains termes du jargon de rugby. Bref passons, il s'agit comme le dit l'ANJ d'une « création » de l'agence roosbeef qui a une réputation « culturelle » parisienne à défendre comme chacun pourra en juger :

Cette création est composée de 4 « images » avec une illustration et un slogan

1. Le premier slogan (*Si tu crois qu'une cocotte est une petite poule en chocolat*) est illustré d'une cocotte et d'œufs en chocolat
2. Le deuxième (*Si tu penses qu'une biscouette c'est pour le p'tit déjà*) d'une tartine de confiture
3. Le troisième (« *Si tu crois qu'une chistera est un plat mexicain* ») de pizzas ,de tapas
4. Le dernier slogan - « *si tu penses que le pilou pilou sert à chiller devant la télé* - d'un maillot

Ces affiches s'animent quand on clique dessus. A chaque que fois le slogan est repris. Ensuite l'ANJ, qui aime bien enfoncer les portes ouvertes, donne des conseils aux parieurs sportifs pour ne pas qu'ils tombent dans le jeu excessif, addictif, compulsif, impulsif...

1. « Si tu crois qu'une cocotte est une petite poule en chocolat ; Alors t'a vraiment pas les codes du rugby ; Le rugby a ses codes le pari aussi, si tu paries, détermine ton budget, fixe toi des limites, ne surestime pas ton expertise »

2. « Si tu penses qu'une biscouette c'est pour le p'tit déjà ; Alors t'a vraiment pas les codes du rugby ; Le rugby a ses codes le pari aussi, si tu paries, détermine ton budget, fixe toi des limites, ne surestime pas ton expertise »

3. « Si tu crois qu'une chistera est un plat mexicain Alors t'a vraiment pas les codes du rugby ; Le rugby a ses codes le pari aussi, si tu paries, détermine ton budget, fixe toi des limites, ne surestime pas ton expertise »

4. « Si tu penses que le pilou pilou sert à chiller devant la télé Alors t'a vraiment pas les codes du rugby ; Le rugby a ses codes le pari aussi, si tu paries, détermine ton budget, fixe toi des limites, ne surestime pas ton expertise »

Certes ça mange pas de pain et c'est (presque) drôle mais ces formules d'information prévention sont déjà archi connues, ont déjà été imprimées depuis des années et des années sur des milliers de supports de jeu, d'affiches, de plaquettes, de flyers... diffusés par les opérateurs dans les espaces de jeu

Par exemple pour le PMU =

- Un flyer (5 volets recto verso) « Jouons responsable : pour que le jeu reste un plaisir » diffusé en 2014 et précisant : 1 : « fixez-vous un budget à l'avance », 2 : « jouer nécessite de la clairvoyance », 3 : « avec l'alcool l'excitation du jeu peut vous faire perdre le contrôle des paris » 4 : « le PMU interdit à votre point de vente de vous faire crédit »

- « Un flyer (3 volets recto) de décembre 2022 (« pour que le jeu reste un plaisir ») indiquant : 1 : « équilibrez le jeu avec d'autres activités ; 2 : ne vous précipitez pas pour parier ; 3 : fixez-vous un budget à l'avance, 4 : déterminez une limite de temps ; 5 : la victoire n'est jamais garantie

- Un flyer d'octobre 2023 (3 volets recto verso) diffusé depuis plusieurs mois dans les points de vente PMU - « nos conseils pour un jeu récréatif » - qui précise : 1 : il n'y a pas que le jeu dans la vie ; 2 : on prend son temps ; 3 : les limites c'est important ; 4 : la victoire n'est jamais garantie »

Ou pour la FDJ :

- Un flyer très bavard de la FDJ (pas moins de 11 recommandations faites aux joueurs infantilisés et pris

pour des imbéciles irresponsables (voir recommandation n°7 soulignée) (5 volets recto verso, novembre 2017 : « *FDJ , les jeux d'argent et de hasard et vous* » « *Comment jouer avec plaisir en toute sérénité : le bon équilibre*) qui indique = 1 : « *je joue avant tout pour m'amuser , me distraire ; 2 Je reste vigilant sur ma pratique ; 3 : je veille à ne pas jouer pour me refaire ; 4 : je me fixe un budget avant de jouer ;5 : je ne mise que ce que je peux me permettre de perdre ; 6 : je fais des pauses, je garde mon contrôle ; 7 : tenter ma chance c'est admettre que je peux perdre l'argent misé ; 8 : je n'emprunte pas pour jouer ; 9 : si je suis stressé et irritable quand je joue , j'arrête ; 10 : je ne cherche pas à cacher mes pratiques de jeu ; 11 : en cas de doute sur mon comportement de jeu, je n'hésite pas à en parler »*

- Un flyer (5 pages recto verso) « *Et vous comment jouez-vous ?* » de 2022 précisant = «1 : jouer pour le plaisir, pour s'amuser ; 2 : restez vigilant pour sa pratique, garder le contrôle ; 3 : faire des pauses ; 4 : se fixer un budget et le respecter ; 5 : admettre que l'argent misé ne sera peut-être pas récupéré

Rappelons en outre que tous les supports de jeu de la FDJ, du PMU(bulletins, jeux de grattage, affiches...) toutes les publicités des opérateurs pour les jeux comportent depuis des lustres :

- une mention concernant le jeu responsable (« *restez maitre du jeu fixez vos limites* »)
- un logo barré rouge : « *interdit aux moins de 18 ans* »
- une phrase officielle gouvernementale d'information prévention sur les jeux d'argent en lettres majuscules, qui a connu plusieurs conjugaisons et dont la version actuelle précise : « *Les jeux d'argent et de hasard peuvent être dangereux : perte d'argent, conflits familiaux, addiction... retrouver sur joueurs-info-service.fr : 09 74 75 13 13*, appel non surtaxé* » (*à noter que les concepteurs de ce message, ont inclus deux fois le chiffre 13 dans le numéro de téléphone mnémotechnique de joueurs-info-service, chiffre emblématique dans la culture ludique. A chacun de juger si cela est astucieux, de bonne guerre, un peu perfide et ridicule, ou constitue indirectement à travers cette symbolique du chiffre 13.. une incitation à jouer. A force de trop vouloir en faire !)

• Par ailleurs le PMU et la FDJ dans leur flyer « jeu responsable », proposent depuis des années un questionnaire de la doxa du jeu pathologie maladie : *quel joueur êtes-vous ?* en 9 questions. Une auto évaluation ludique grossièrement biaisée et surdéterminée issue du DSM jeu, sur laquelle nous reviendrons dans une prochaine contribution.

Au final alors que les joueurs sont déjà surinformés depuis des années sur les risques du jeu, cette communication branchée très parisienne pour occuper le terrain du jeu pathologie maladie lors de la coupe du monde de rugby, constitue une campagne inutile et couteuse - une de plus - qui n'aura sans doute qu'une vertu, celle d'avoir populariser certains termes haut en couleur de l'argot du rugby

1. « *Si tu crois qu'une cocotte est une petite poule en chocolat ;* » Cocotte : en langage enfantin désigne une poule. Dans le jargon du rugby elle caractérise un regroupement de joueurs, dans lequel le ballon est porté debout par l'un d'entre eux. Ses coéquipiers essaient ensuite de faire progresser ladite cocotte vers la ligne de but adverse.
2. « *Si tu penses qu'une biscouette c'est pour le p'tit déjà* » Biscouette : au rugby passe peu académique destinée à leurrer l'adversaire
3. « *Si tu crois qu'une chistera est un plat mexicain* » La chistera au rugby consiste à effectuer une passe dans le dos à une seule main. Elle puise son origine dans la pelote basque. Dans cette discipline, la balle est lancée par un geste similaire avec un panier en osier fixé à la main qui se nomme *chistera*. .
4. « *Si tu penses que le pilou pilou sert à chiller (29) devant la télé* » Le mot « pilou » est une déformation du mot « pila » qui signifie « danse » pour les Kanaks de Nouvelle Calédonie. Le pilou pilou est l'hymne officiel du club de rugby de Toulon (RCT) Dans les années 40 le joueur Marcel BODRERO a été le premier à chanté le pilou pilou, devenu le cri de guerre mythique du club au muguet.

Notes :

1. « *Élargir les jeux d'argent en ligne, c'est encourager une drogue* » (Figaro/Vox tribune ; 21/9/2023 repris dans les casinos.org 21/9/2023) tribune signée par : Jean- Michel Costes, addictologue, Marie. Grall Bronnec psychiatre addictologue, Morganne Gillou service addictologie CHU de Brest Présiente du réseau national de soins et de prévention du jeu pathologique, Amandine Luquiens psychiatre addictologue, Jean Pierre Couteron psychologue addictologue (confer annexe 1)
2. « *Pariez, c'est vibrer ensemble autour d'une même passion* » (slogan d'une affichette couleur de la FDJ mettant en scène la sociabilité des paris sportifs, diffusée dans les PDV FDJ pendant la coupe du monde, novembre 2023)
3. *Les dérives du principe de précaution* » : présentation du livre de Jean KERVASDOUE (Laffont, 2014) : « *ils ont perdu la raison* » (BG, Les Échos 31/I - 1/2/2014)
4. « *totalitarisme de la morale* » : expression utilisée par Daniel FORTIN dans l' éditorial : « République exemplaire » (Les Échos , 26 juillet 2014)
5. « *jusqu'au peut-on aller dans le contrôle de nos sociétés ?* » ibid. Daniel FORTIN, Les Échos , 26 juillet 2014.
6. « *Au premier semestre, la direction (de la FDJ) avait dévoilé le revers de la médaille de l'adaptation de son jeu Amigo. La nouvelle formule, moins addictive pour les joueurs, s'est encore traduite pendant l'été par une réduction de 25 % des mises, avec un impact négatif potentiel (les échos investir jacques VIOLET SECONDI, 22 oct. 2023 : « FDJ : l'aléa du jeu ralentit les loteries mais le financier compense »)*
7. « *FDJ abaisse sa prévision de croissance du chiffre d'affaires pour 2023* » (19 oct. 2023 Par AGEFI - Dow Jones les échos investir)
8. « *la Française des jeux (FDJ) chute en Bourse* » (capital Afp 20/IO/2023)
9. **Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN** : « *Mission Patrimoine 2023 censurée par l'Autorité Nationale des Jeux = Mission Patrimoine, le jeu citoyen de la Française des jeux à*

nouveau censuré et mis sous surveillance par l'ANJ) » (juillet 2023, 9 pages); Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN = « Mission Patrimoine 2023 ... malgré les censures de l'Autorité Nationale des Jeu » (septembre 2023, 14 pages) publié sur : casino-legal-france.fr : 17 septembre 2023)

10. Jean-Pierre MARTIGNONI : « Mission Impossible pour Mission Patrimoine ? : L'ANJ censure le jeu Mission Patrimoine de la FDJ : nouvelle dérive liberticide de l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) concernant le jeu de la Française des jeux (FDJ) « MISSION PATRIMOINE » , cette loterie populaire qui vise à préserver le patrimoine français en finançant sa restauration et dont la 5^o édition sera lancée en aout. Dans son collège du 19 mai 2022 l'ANJ censure deux messages que la FDJ ne pourra plus mentionner sur les tickets de grattage et dans la communication commerciale qui accompagne ce jeu. (juillet 2022, 14 pages) (LesCasinos.org 6 juillet 2022) MARTIGNONI-HUTIN Jean-Pierre G, « Mission Patrimoine : censurée par l'ANJ mais soutenue par Emmanuel MACRON » : Censurée par l' Autorité Nationale des jeux (ANJ) la loterie Mission Patrimoine organisée par la FDJ a été soutenue récemment par le Ministre de la Culture et tout dernièrement par le Président de la République. Cette ambivalence souligne les contradictions de la Politique des jeux de la France. L'homo politicus doit reprendre la main sur la politique des jeux nationale, se mettre au service de l'intérêt général et de l'homo ludens, non à celui des addictologues et de la doxa du jeu pathologie maladie en conflits d'intérêts dans cette affaire » (septembre 2022, 15 pages ,LesCasinos.org 22 septembre 2022) Résumé = Après la censure par l' Autorité Nationale des jeux (ANJ) de Mission Patrimoine dans son collège du 19 mai, la Ministre de la culture - Rima Abdul Malak - a lancé la 5^o édition de cette loterie populaire qui vise à préserver le patrimoine français en finançant sa restauration. Une initiative du Président Macron qui a annoncé le 16 septembre 2022 « la poursuite du Loto du patrimoine pendant les cinq ans à venir ». Cette ambiguïté souligne une nouvelle fois les contradictions de la Politique des jeux française, sous la domination intellectuelle et idéologique de la doxa du jeu pathologie maladie (dont le concept central addiction au jeu, joueur compulsif ...fait débat scientifique et de différentes associations néo-prohibitionnistes. L'homo politicus (parlement, sénat) doit avec l'homo ludens (les millions de Français joueurs concernés) reprendre la main sur la politique des jeux nationale, qui ne saurait être décidée par une autorité administrative se substituant aux politiques publiques et qui - sous l'influence de

cette doxa - multiplie depuis les mesures liberticides et les censures à l'endroit des jeux de hasard

11. Communiqué de l'ANJ = « *Le rugby a ses codes, le pari aussi* » : l'ANJ lance une campagne de sensibilisation » (site de l'anj, 2 pages, 7/9/2023) confer annexe 1
12. « 16,5 millions de téléspectateurs ont regardé le France Afrique du sud de rugby le 15/10, ce quart de finale marqué par l'élimination de la France a réalisé la meilleure audience de l'année toutes chaînes confondues rassemblant 62,1 % du public » (tv grandes chaînes du 28/10 au 10/11/2023 page 7)
13. A Angelot en montagne, un tout petit village du Jura - *cher pays de mon enfance* - une fan zone installée à côté des jeux de boules et de la mairie, permettait aux 527 habitants de regarder ensemble les différents matchs de la coupe du monde
14. « *Élargir les jeux d'argent en ligne, c'est encourager une drogue* » (Figaro/Vox tribune ; 21/9/2023 repris dans les casinos.org 21/9) Confer annexe 1
15. IL s'agit de : Jean- Michel Costes, addictologue ; Jean Pierre COUTERON psychologue addictologue, membres du collège de l'anj. Les autres membres sont : Isabelle FALQUE PIERROTIN, Cécile CHAUSSARD , Charles DUDOGNON , Marie-Hélène MITJAVILE , Thomas de Ricolfis, Chantal RUBIN, Isabelle Bordry
16. « *Le magistrat Étienne APAIRE nouveau patron de la prévention de la délinquance et de la radicalisation* » (Herve jouanneau, la gazette des communes, 29/8/2023)
17. Ibid, « *Élargir les jeux d'argent en ligne, c'est encourager une drogue* » (Figaro/Vox tribune ; 21/9/2023 repris dans les casinos.org 21/9) Confer annexe 1
18. En octobre 2022 le Palais du Luxembourg a débattu de manière polémique sur le « *loto de la biodiversité* » proposé par le député Renaissance Jean-Marc Zulesi. Nommé *Mission Nature* ce jeu (un ticket de grattage à 3 euros) a finalement été lancé en octobre 2023 (« *Mission nature : un jeu de grattage consacré à la biodiversité* » gouvernement.fr 23/10/2023) *mais avec des conditions d'exploitation néo prohibitionnistes draconiennes imposées par l'ANJ.* Le Sénat a adopté en mai 2023 en première lecture, une proposition de loi sur l'installation de casinos dans les villes ayant des activités hippiques historiques (« *Proposition de loi visant à réduire les inégalités territoriales pour les ouvertures de casinos* », rapporteur François BONHOMME ,

sénateur LR, rapport n°584 ,10 mai 2023). Le député Démocrate Modem et indépendants Philippe LATOMBE, a déposé à l'Assemblée nationale le 23 mai 2023, une proposition de loi (n° 1248) visant à autoriser les exploitants de casinos à proposer des jeux de casino en ligne. Éric WOERTH a organisé des « rencontres » sur les jeux - « *Quelles perspectives pour les jeux d'argent et de hasard, 13 ans après leur ouverture en ligne ?* », qui se sont déroulées à l'Assemblée Nationale salle Colbert le 1° juin 2023 (confer notre article :) Olga GIVERNET, députée de l'Ain, auteur d'un rapport sur les jeux, a fait de même en septembre 2023. Nous avons été invité à ces 2 manifestations. En octobre 2023 sera étudié par les députés, un projet de loi sur les jeux à objet numériques monétisable (JONUM) Les casinos craignent que les casinos illégaux entrent sur le marché national à cause de cette évolution. Le sénat a adopté le 5 juillet, la loi SREN qui définit un cadre pour les technologies émergentes du Web 3, des jeux reposant sur des actifs numériques comme les NTF. Le texte concerne notamment la licorne SORARE et sa plateforme d'échange de cartes de foot à collectionner. Casinos de France (CDF) et l'association des casinos indépendants (ACIF) dénoncent que « *tous les acteurs ont été invité aux tables rondes pour préparer cette loi, sauf les casinos terrestres, filière qui généré 1,4 milliards de recettes fiscales, 500 millions pour les territoires et les communes* ». (source BFMTV, AFP repris par les casinos.org du 19/9/2023 : « *les casinos déplorent leur absence aux débats pour réguler les nouveaux jeux cryptos en ligne* »)

19. « *Casinos Barrière du Touquet : jouer doit être un plaisir pas une addiction* » Louis MARTEL, la Voix du Nord (repris dans les casinos.org du 7/10/2023) confer annexe 2
20. Avec la limitation volontaire d'accès (LVA) , les joueurs peuvent solliciter le casinos pour réduire la fréquence de leurs visites, trois mois minimum, deux ans maximum
21. Jean-Pierre MARTIGNONI : » *L'addiction au jeu : une drôle de maladie qui a du mal à trouver ses malades* « (mars 2019, 4 pages, publié sur lescasinos.org 29 mars 2019) : Sur ce sujet confer également = « *Le jeu pathologie maladie : un « construit social » : Colloque à Bruxelles* sur le gambling avec le Professeur Amnon Jacob Suisse* » « (octobre 2019, 9 pages, 28 notes) (publié sur : casino-legal-France.fr du 3 octobre 2019 ;) Jean-Pierre MARTIGNONI : «*Recherche joueurs addicts... désespérément* » (9 pages, 30 notes, mars 2020) (publié

sur : lescasinos.org 22/3/2020) Jean-Pierre MARTIGNONI :Addiction au jeu : réalité médicale ou pathologisation d'un Fait Social ? : (25 pages, 2 annexes, janvier 2021)) (publié sur : lescasinos.org 22/I/2021) MARTIGNONI-HUTIN Jean-Pierre G, « Le jeu excessif est-il une addiction ? Commentaire », Sciences sociales et santé, 2022/2 (Vol. 40), p. 95-104. Juin 2022. DOI : 10.1684/sss.2022.0228. URL : <https://www.cairn.info/revue-sciences-sociales-et-sante-2022-2-page-95.htm>

22. « La Rochelle : au casino, l'addiction n'a pas sa place » (sudouest.fr/Sébastien Hervier, repris par les casinos.org du 11 octobre 2023)
23. « Les jeux d'argent » (Pouvoirs , revue française d'études constitutionnelles et politiques, n ° 139, seuil, novembre 2011, 164 pages)
24. JP MARTIGNONI-HUTIN : une sociologie du gambling contemporain (Pouvoirs , n ° 139, seuil, novembre 2011, pages 51-64)
25. Guy CARCASSONNE : de quelques mystères du jeu , (Pouvoirs , n ° 139, seuil, novembre 2011, pages 15-23) citation extraite de la page 21
26. Mathilde Elie , la gazette des communes 1/IO/2023
27. Mathilde Elie, la gazette des communes 7/9/2023
28. *social ads* « publicité sociale », désigne la publicité diffusée sur les médias sociaux, généralement facturée au CPC (coût par clic). Les réseaux sociaux comme LinkedIn Ads, Instagram Ads ou Facebook Ads proposent tous ce système de publicité payante, et l'encouragent même via des algorithmes
29. *Chiller* : terme argot signifiant se détendre, se reposer, se relaxer. Le terme "chiller" se prononce "tchiler". « Chiller" vient du verbe anglais "to chill", prendre du bon temps. Cette expression désigne par exemple chez les jeunes, un moment passé à visionner sa série préférée sur Netflix. L'expression a fait son entrée dans le Petit Robert en 2023. Le verbe "chiller" et ses dérivés (par exemple être chill) est fréquemment utilisés par les Québécois. (source : article de Camille LORNIER dans Oh My Mag, du 18/IO/2022 : « Que veut dire "Chiller" »

ANNEXES

annexe 1 =« Élargir les jeux d'argent en ligne, c'est encourager une drogue » (Figaro/Vox tribune ; 21/9/2023 repris dans les casinos.org 21/9/2023)

FIGAROVOX/TRIBUNE - Un projet de loi visant à réguler les jeux d'argent en ligne sera étudié à partir d'octobre par les parlementaires. Quatre addictologues et un socio-épidémiologiste alertent sur les dangers, en matière de santé publique, du développement des jeux d'argent les plus addictifs.

Les promoteurs d'un élargissement de l'offre légale de jeux en ligne en France, et notamment de l'ouverture de casinos en ligne légaux, ont un lobby toujours très actif. Aujourd'hui, certains parlementaires sont à l'initiative pour changer la donne et permettre aux acteurs du secteur de profiter d'une manne considérable: une aberration pour l'ensemble des chercheurs et professionnels travaillant sur la prévention des pratiques problématiques des jeux d'argent. Le fait que les enjeux de santé publique soient pour leur part totalement passés sous silence nous amène à prendre position. Nous n'évoquerons même pas ici la question des liens troubles de l'industrie européenne des casinos en ligne avec le crime organisé, comme vient de le documenter un récent reportage d'Arte, mais resterons sur l'argument de la santé publique.

Ces jeux de casino en ligne (machines à sous digitales) cumulent tous les facteurs de risques de l'addiction aux jeux d'argent: fréquence élevée des mises, rapidité du résultat, grande occurrence des petits gains et fort taux de retour au joueur (part des mises retournées sous forme de gains aux joueurs). Ils créent une dépendance plus rapide que les autres types de jeux de hasard, en lien avec leurs prises de risque solitaires, continues et rapides, toutes les trois à quatre secondes, sans délai entre un jeu et le

suisant.

L'industrie a énormément investi dans leur conception technologique: les développeurs ont cherché à faire croître le «temps passé sur l'appareil», les architectes ont créé des labyrinthes et un environnement dans lequel les joueurs peuvent se perdre jusqu'à ce que leur endurance... ou leur argent s'épuisent. Cet univers de jeu numérisé, avec tous ses raffinements, induit chez le joueur des distorsions cognitives, c'est-à-dire des pensées irrationnelles auxquelles il s'accroche irrémédiablement et qui le poussent à continuer à jouer contre toute logique. Le jackpot est en ligne de mire mais il est très rarement atteint ; des petits gains et des jackpots apparents, ratés de peu, donnent un sentiment de victoire. Victoire illusoire car, in fine, la machine gagne. Le jeu sur machine à sous est une véritable drogue. Les joueurs compulsifs sont comme pétrifiés, incapables de quitter les machines, totalement pris dans le rythme du jeu qui atténue leur conscience de l'espace, du temps et de la valeur même de l'argent. Ils ne prennent conscience des pertes qu'après coup, une fois l'excitation du jeu retombée, et alors souvent, ils s'effondrent, envahis d'idées suicidaires. Rappelons qu'environ 20% des joueurs excessifs qui débutent des soins ont déjà commis une tentative de suicide.

L'enquête réalisée en France dans le cadre d'une recherche internationale sur le jeu d'argent en ligne (projet eGames) démontre que ces jeux attirent particulièrement les joueurs les plus vulnérables: ainsi, 45 % des joueurs de jeux de casino en ligne sont classés comme joueurs excessifs ; ils produisent 65 % du chiffre d'affaires, 80 % si on y ajoute les joueurs ayant des pratiques «à risque». Une étude comparative avec l'Allemagne et le Québec donne des proportions équivalentes pour ces deux autres pays. Autrement dit, 80% du chiffre d'affaires des jeux de casino en ligne provient directement du portefeuille de personnes en difficulté

avec leur pratique. Sans eux, le modèle économique de ces jeux n'est simplement pas viable.

Les lobbyistes qui poussent à la légalisation des jeux de casino en ligne en France avancent des arguments de deux ordres:

- La canalisation d'une offre illégale vers une offre légale serait plus protectrice pour les joueurs ;

- Le développement d'un nouveau secteur d'activité générera des emplois et des taxes pour l'État.

La canalisation de l'offre serait justifiée par une demande en croissance exponentielle: or, l'enquête nationale de 2019 estimait que la diffusion de ces jeux concernait entre 200 et 300 000 personnes, loin de la «croissance exponentielle» évoquée sur la base d'extrapolations contestables de données issues d'échantillons de volontaires de panel web.

Cette nouvelle offre de jeux serait accompagnée de mesures pour la sécuriser. On peut avoir à ce sujet les plus grands doutes vis-à-vis de jeux que de nombreux acteurs du champ des addictions au plan international qualifient de «crack/cocaïne des jeux d'argent», en raison des très fortes prévalences de problèmes générés par leur pratique. Leur sécurisation visant à les rendre moins dangereux nécessiterait une interdiction stricte de toute publicité, la limitation des mises et des dépôts... Bref, une déconstruction complète de leur mécanisme addictif. Or, le cadre de régulation des jeux en ligne actuel est incitatif et non contraignant pour la plupart des mesures de protection, en dehors de la protection des mineurs. Ainsi, des formes très addictives de jeu d'argent régulées, comme les paris sportifs en ligne, voient leurs publicités largement autorisées, sans mesure contraignante réelle pour les opérateurs, et inondent sous toutes les formes possibles l'espace public, les écrans, les terrains sportifs.

Il est plus que probable qu'une fois cette légalisation active, les lobbyistes remonteront immédiatement au créneau pour se plaindre aux autorités des conditions d'exploitation trop contraignantes qui ne leur permettent pas de faire concurrence aux opérateurs illégaux, et d'un traitement différencié par rapport aux autres formes de jeux en ligne.

L'hypothèse de création d'un nouveau secteur d'activité est aussi un leurre. La capacité de dépense des Français dans les jeux d'argent connaît une croissance régulière malgré les périodes de crise, mais elle a ses limites. Il est plus plausible que la prospérité de cette nouvelle filière de jeux se fasse au détriment des autres et qu'elle provoque ainsi un déséquilibre. Il ne s'agit pas de défendre une filière plus qu'une autre, mais d'éviter de promouvoir les activités potentiellement les plus problématiques dans une logique de régulation et de réduction des risques. On ne peut se satisfaire sur le plan éthique de favoriser une activité économique, et la manne fiscale au bénéfice de l'État correspondante, dont l'essentiel du chiffre d'affaires serait généré par les joueurs compulsifs et toute la détresse humaine liée à leur activité ?

Depuis 2010 et l'ouverture d'une offre légale de jeux en ligne, les pratiques problématiques de jeu progressent dramatiquement, quasi multipliées par 3 en 10 ans, et plus massivement chez les jeunes majeurs. En 2019, l'État réaffirmait dans la loi la nécessité de prévention du jeu excessif et mettait en place une Autorité nationale des jeux qui s'efforce de mettre en application cet objectif. La légalisation d'une offre de jeu de casino en ligne risque de mettre en péril tous les efforts entrepris dans ce sens. Partout, les jeux de casino en ligne s'avèrent très préjudiciables et impossibles à réguler. Tous les pays qui se sont laissés tenter sont en difficulté pour contenir l'ampleur du problème qu'ils ont ainsi généré. Nous

espérons qu'en France la défense de la santé publique, ou plus simplement, le bon sens, l'emportera en la matière.

Les signataires :

Jean-Michel Costes, socio épidémiologiste,
Chaire de recherche sur le jeu, Université
Concordia, Montréal.

Pr Marie Grall-Bronnec, psychiatre
addictologue, service d'Addictologie (CHU
de Nantes) & UMR1246 (Nantes Université).

Pr Morgane Guillou, service d'addictologie
CHU Brest, présidente du Réseau National de
Soins et de Prévention du Jeu Pathologique.

Dr Amandine Luquiens, psychiatre
addictologue, CHU Nîmes, CESP-Inserm, vice-
présidente du RNPSJP.

Jean-Pierre Couteron, psychologue
addictologue, Association Oppelia,
Association Clémence Isaure (Toulouse).

Annexe 2 = « Le rugby a ses codes, le pari aussi » : l'ANJ lance une campagne de sensibilisation (anj, 07.09.2023)

A l'approche de la Coupe du Monde de rugby, l'ANJ a demandé à Toluna - Harris Interactive d'interroger les Français sur leurs intentions de paris. Selon cette étude, 13% des Français déclarent qu'ils ont l'intention de parier de l'argent pendant la compétition. Pour rappeler les bonnes pratiques auprès des jeunes, l'ANJ lance une campagne de sensibilisation diffusée sur Snapchat et en affichage extérieur.

Les paris sportifs et le rugby

Avec 176 millions d'€ de mises engagées en 2022, le rugby occupe la 4ème place après le basket, le tennis et le football qui concentre 56% des mises, soit 4,6 milliards d'€.

Les mises engagées pendant la coupe du monde pourraient se situer dans une fourchette allant de 85 millions d'€ à 150 millions d'€. Le parcours de l'équipe de France sera néanmoins déterminant sur le montant des enjeux.

Les Français et les paris pendant la Coupe du Monde de rugby [i]

- Près de la moitié des Français déclare avoir l'intention de suivre la Coupe du Monde de rugby (47%), soit un niveau supérieur à celui enregistré en amont de la Coupe du monde de football au Qatar ;

- Si un peu moins de la moitié des personnes qui comptent suivre la Coupe du Monde envisagent de parier amicalement avec leurs proches (45%), ils sont un quart à avoir l'intention de miser de l'argent sur les rencontres (25%). Cette proportion atteint 44% chez les 25-34 ans. Rapporté à l'ensemble de la population, ce sont 13% des Français qui déclarent avoir l'intention de parier. Sans surprise, la quasi-totalité des parieurs potentiels envisagent de parier sur les matchs de l'équipe de France (91%) et sur les matchs à fort enjeu.

- Les risques d'addiction et de dépendance associés aux paris sportifs sont identifiés par plus de 8 Français sur 10 (84%), en hausse par rapport à la mesure effectuée avant la Coupe du Monde de football l'année dernière (+11 points).

« Le rugby a ses codes, le pari aussi » : la campagne de sensibilisation de l'ANJ

Parce qu'elle se déroule en France et que l'équipe nationale fait figure de favorite, cette Coupe du Monde attirera sans doute des parieurs novices et pourrait galvaniser les parieurs réguliers.

Si la plupart des parieurs ont une pratique récréative et maîtrisée, l'objectif de cette campagne de sensibilisation est de rappeler les bonnes pratiques pour garder une pratique récréative des paris sportifs : déterminer son budget et le respecter, se fixer des limites de temps et de mises, ne pas surestimer son expertise car le hasard est toujours présent dans le sport.

La campagne imaginée par l'agence Rosbeef ! qui a déjà collaboré avec l'ANJ à l'occasion de la Coupe du Monde de football 2022, interpelle le parieur en jouant avec le vocabulaire très imagé du rugby. Le message est simple : on ne se lance pas si on ne maîtrise pas les codes.

La campagne sera diffusée en *social ads* (*) sur Snapchat ainsi qu'en affichage extérieur digital (DOOH), grâce aux

espaces mis à disposition par certains membres de l'Union de la publicité extérieure (UPE). Ces initiatives font suite aux engagements pris dans la charte pour une communication responsable dans le secteur des jeux d'argent signée en novembre 2022.

(*) signifie « publicité sociale ». Celle-ci désigne la publicité diffusée sur les médias sociaux, généralement facturée au CPC (coût par clic). Les réseaux sociaux comme LinkedIn Ads, Instagram Ads ou Facebook Ads proposent tous ce système de publicité payante, et l'encouragent même via les algorithmes.

Les créations

Pour découvrir les créations, cliquez sur les images ci-dessous.

Annexe 3 =« Casinos Barrière du Touquet : « jouer doit être un plaisir pas une addiction » article de louis MARTEL dans la Voix du Nord (repris dans les casinos.org du 7/10/2023)

Depuis 2017, le casino touquettois travaille avec un psychologue et une conseillère en économie sociale du centre de soins d'Étaples - Berck. Ils accompagnent les joueurs et aident à déceler l'addiction sournoise aux jeux d'argent et de hasard.

Ils ne sont pas là pour parier, Matthieu et Laurine. Pourtant, ce matin-là, le binôme s'est glissé dans les allées du casino Barrière du Touquet. Les mains sont chargées de questionnaires à l'attention des joueurs. Envie irrésistible de « se refaire » ? Remarques à la volée d'un proche sur son jeu ? Se mettre dans le rouge, pour miser, encore et encore ? Derrière les questions, un seul objectif : sensibiliser et déceler les addictions aux jeux d'argent et de hasard.

En 2017, le casino touquettois nouait un partenariat avec une antenne du centre hospitalier de l'arrondissement de

Montreuil. Son nom : le CSAPA, entre Berck et Étaples, pour centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie. Matthieu Lawniczak y exerce comme psychologue et Laurine Sauvage, en tant que conseillère en économie sociale et familiale. « Nous accompagnons les joueurs et leurs proches, du dossier de surendettement à la compréhension de l'addiction », pose le duo.

« Jeu responsable »

Cette « addiction » se décline sous plusieurs formes : casinos, courses hippiques et autres paris sportifs, jeux de grattage... « L'addiction passe par des croyances, celles de maîtriser le jeu, de pouvoir se refaire. On se ment, aussi », détaille Matthieu Lawniczak.

Les casinos, eux, doivent former les salariés au contact des joueurs à la prévention. « Le jeu doit rester un plaisir », insiste Cyril Wambre, référent local au Casino Barrière du Touquet. On appelle ça le « Jeu Responsable », chez Barrière. « Les joueurs problématiques ne se manifestent pas d'eux-mêmes. On les repère avec leurs habitudes, comportements ou au fil de banales discussions. »

Soins tardifs

Plusieurs options s'ouvrent aux joueurs « problématiques », pour dompter leurs démons : l'interdiction de jeu ou la limitation volontaire d'accès (lire par ailleurs). « Il arrive alors que des joueurs interdits de casinos reportent leur addiction sur d'autres jeux, plus facilement accessibles », reprend le psychologue.

« Repérés » par les salariés, les joueurs au casino Barrière sont orientés vers le binôme du CSAPA, pour des consultations gratuites. S'ils le souhaitent, bien sûr. Sous nos latitudes, les deux soignants ont de quoi faire : de Boulogne, à Fort-Mahon, en passant par Berck et Le Touquet, il y a cinq de ces

temples du jeu. « Le recours aux soins est souvent très tardif, reprend le psychologue. Dans le fond, la mécanique n'est pas différente d'une addiction à l'alcool. Il n'est pas question d'argent ou de nombre de verres. »

Interdiction, limitation: de quoi parle-t-on?

Interdiction. L'interdiction de jeux est volontaire, jamais contrainte. Elle est valable pour une durée minimum de trois ans. Il n'est alors plus possible d'entrer dans un casino, club de jeux, jouer en ligne ou d'accéder aux jeux nécessitant un compte de la fédération française des jeux ou PMU. Le joueur peut ensuite demander sa levée.

Autrefois, les personnes souhaitant être interdites de jeux devaient se présenter dans un commissariat. Depuis janvier 2021, les joueurs n'ont qu'à remplir un formulaire en ligne sur le site de l'Autorité nationale des jeux (ANJ).

Limitation volontaire d'accès (LVA). Les joueurs peuvent solliciter le casino pour réduire la fréquence des visites, pour trois mois minimum et deux ans maximum. À l'image de l'interdiction, seul le joueur concerné peut décider d'une limitation, pas ses proches. Une « dizaine » de clients par an ont une LVA au casino Barrière du Touquet.

(source : [lavoixdunord.fr/Louise Martel](http://lavoixdunord.fr/Louise-Martel))

Annexe 4 = « La Rochelle : au casino, l'addiction n'a pas sa place » (sudouest.fr/Sébastien Hervier, repris par les casinos.org du 11 octobre 2023)

Ce jeudi 12 octobre, le casino Barrière organise une conférence autour de

la notion de jeu responsable. Un axe fort selon la direction de l'établissement, où tous les personnels sont formés pour repérer les joueurs en perte de contrôle. Depuis 1988, quand elle a commencé à travailler dans le monde du jeu, Agnès Doubey a vu les pratiques évoluer dans les casinos. « Avant, les gens venaient simplement pour jouer. Aujourd'hui, avec une clientèle de 18 - 25 ans de plus en plus étoffée, beaucoup viennent pour gagner de l'argent. » Cette tendance, elle a eu le temps de l'observer ces dernières années au sein du casino Barrière, à La Rochelle. En charge notamment du jeu responsable, elle a pour mission de garder un œil bienveillant sur les joueurs.

Mais dans ce lieu où chaque machine vous incite à lâcher un petit billet dans l'espoir d'en récupérer davantage, quel sens peut avoir la notion de jeu responsable ? « Pour le client, c'est jouer par plaisir sans tomber dans l'addiction. Et pour le casino, c'est être à l'écoute du joueur en lui donnant toutes les informations pour ne pas franchir le pas de cette addiction », résume Agnès Doubey. En clair, tous les personnels de l'établissement sont formés à repérer les comportements excessifs par rapport au jeu. Une fois un joueur détecté - c'est le cas en ce moment d'une quinzaine de clients réguliers -, la cellule jeu responsable du casino l'a à l'œil, avant d'éventuellement l'inviter à un entretien.

Cette rencontre va permettre, en accord avec la personne, de l'orienter vers une solution pour l'amener à prendre conscience de ses travers. Le casino peut notamment proposer une limitation du nombre de visites par mois, sous la forme d'un contrat passé avec le client. Il n'est en revanche pas question de limitation de la dépense car le casino « ne peut pas le faire », indique Agnès Doubey. Autre solution, l'interdiction volontaire de jeu : le client est amené à prendre conscience de son addiction et va donc faire une demande d'interdiction en ligne auprès de

l'Autorité nationale du jeu (il peut demander sa levée au bout de trois ans).

« Pas de la com' ! »

Enfin, l'équipe du casino peut orienter le joueur vers une solution médicale. Dans le cadre d'une convention de partenariat signé en 2019, il travaille avec le Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Csapa) de l'association Tremplin 17. « Dans ce cas-là, on organise un premier rendez-vous au casino avec un psychologue du centre », éclaire Agnès Doubey. C'est là qu'intervient Julien Béda, psychologue clinicien spécialisé en addictologie au Csapa. S'il reçoit seulement une poignée de joueurs par année lors de ce genre de consultation, il se réjouit de cette collaboration avec l'établissement : « C'est un partenariat novateur, enthousiasmant, car il nous permet d'aller à la rencontre des publics, plutôt que d'attendre qu'ils consultent directement. »

Dans tous les cas, l'objectif est simple : intervenir vite et efficacement pour garder le joueur éloigné d'une addiction trop dévorante. « Comme dans toutes les problématiques addictives, souligne Julien Béda, le plus tôt est le mieux. » Une bataille qui tient à cœur au directeur du casino, Christophe Jourdain, qui l'assure : « Ce n'est pas de la com' ! Notre objectif, c'est qu'il n'y ait aucun cas qui passe au travers. »

Conférence ce jeudi

Le casino Barrière, au 15, allée du Mail à La Rochelle, organise ce jeudi 12 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30, une conférence ouverte à tous sur la prévention des addictions. Julien Béda et une infirmière du Csapa seront présents pour échanger sur le sujet, et faire connaître le centre, où les consultations sont « confidentielles et gratuites », insiste le psychologue. Chaque deuxième jeudi du mois, de 16 à 18 heures, le casino propose aussi une journée du jeu responsable, avec des

psychologues du Csapa qui viennent sensibiliser les joueurs. Julien Béda et Agnès Doubey travaillent également sur un projet de groupe de parole, afin de favoriser l'échange entre joueurs en difficulté.